



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65987

Texte de la question

M Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur les projets français envisagés par l'année internationale de la famille. De nombreux pays ont déjà constitué un comité national pour organiser les manifestations, la coordination étant basée à Vienne dans le cadre de l'ONU. Les Associations familiales de France, qui occupent la deuxième place parmi elles, souhaiteraient connaître les modalités d'organisation et les projets déjà élaborés afin de participer utilement à cette année de célébration. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui apporter des précisions sur cette affaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Foucher Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65987

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5796